

Formation **continue** en **FOAD** (niveau 4)

Durée : 10 mois

Ce diplôme vous permet d'obtenir la capacité professionnelle en vue d'une installation en qualité de chef(fe) d'exploitation ou associé(e) d'exploitation agricole. C'est la voie privilégiée pour les publics n'ayant pas suivi d'études agricoles et souhaitant une reconversion.

La formation : rentrée en janvier

La formation s'adresse à des demandeurs(es) d'emploi (jeunes et adultes), des aides familiaux, des salariés ou autres actifs en voie de reconversion professionnelle.

Durée de la formation :

- Formation à temps plein (35h/semaine) en 10 mois.
- 1 005 heures en centre maximum, 11 semaines de stage en entreprise.

Le parcours est individualisé : modulation de la durée en fonction des diplômes obtenus et des acquis d'expérience.

Période :

Début de la formation : **janvier 2025** pour les non bacheliers, en fonctions des diplômes obtenus, possibilité de réduction de parcours, nous contacter pour plus d'information

Fin de la formation : **novembre 2025**

Modalités pédagogiques : Formation Ouverte A Distance avec un accompagnement multimodal

La formation se déroule en centre, à distance et sur le terrain (pratique sur une exploitation, rencontres avec des professionnels, visites et interventions).

Financement :

Le financement de la formation et la rémunération des stagiaires sont déterminés en fonction de leur statut (demandeur(se) d'emploi, salarié(e)...) et des organismes financeurs.

Les conditions d'admission

- . Contact par mail ou téléphone
- . Réaliser un entretien individuel avec le/la responsable
- . Remplir un dossier de candidature
- . Toutes les candidatures sont présentées en commission de recrutement composée des prescripteurs et des partenaires pour validation.
- . Réaliser des tests de positionnement
- . Aucun frais supplémentaire
- . Tarifs disponibles sur devis
- . Le site de l'établissement est accessible aux personnes en situation de handicap.

Les prérequis

- Être âgé(e) de 18 ans.

- Etre titulaire d'au moins un CAP ou d'un diplôme ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles de même niveau ou d'un niveau supérieur.

Pour les candidats ne justifiant pas des diplômes : justifier d'un an d'activité professionnelle agricole à temps plein ou de 3 ans d'activité professionnelle à temps plein dans un autre secteur.

Architecture de la formation

UC1 : Se situer en tant que professionnel (70h)

- C11 : Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant.
- C12 : Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation.

UC2 : Piloter le système de production (135h)

- C21 : Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements.
- C22 : Gérer le travail.

UC3 : Conduire le processus de production dans l'agro écosystème (350h)

- C31 : Combiner les différentes activités liées aux productions.
- C32 : Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions (productions laitière, bovine)

UC4 : Assurer la gestion-économique, financière et administrative de l'entreprise (240h)

- C41 : Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers.
- C42 : Réaliser des choix pour l'entreprise en matière de situation fiscale et juridique.

UC5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise (70h)

- C51 : Commercialiser un produit ou un service
- C52 Négocier dans cadre d'un contrat ou d'un projet collectif.

UC6 et UC7 Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale et à l'Emploi (UCARE) (70h) à choisir en fonction du projet

- | | |
|---|---|
| - Transformer la production viande | - Production atelier bovin lait |
| - Valoriser ses activités via internet | - Production atelier cunicole |
| - Abattage manuel des arbres de faible diamètre | - Production atelier fourrage |
| - Travaux courants de maintenance sur les bâtiments | - Production atelier maraîchage |
| - Activités de parage | - Valoriser les haies multifonctionnelles |
| - Reproduction du cheptel | - Choix et peuplement en aquariophilie |
| - Prestation d'écopâturage | - Gestion des espaces boisés |
| | - Gagner en autonomie énergétique |

Délivrance du diplôme

L'obtention du diplôme est conditionnée par la validation des 7 Unités Capitalisables. Les UC sont acquises pour 5 ans, délai maximum pour obtenir le diplôme.

Chiffres clés

- Nombre de candidats en formation : 12
- Nombre de candidats présentés aux examens : 8
- Taux de réussite (*année n-1*) : 88,8 %
- Taux de rupture net : 25 %
- Taux d'insertion professionnelle (*session 2022 à 7 mois*) : 100 %
- Taux de satisfaction : 63,19 %

Les métiers

- Responsable d'exploitation ou associé(e)
- Responsable d'atelier de production

Renseignements pratiques

Pour toutes informations complémentaires, consultez notre site internet :

<http://www.tracy-vire.fr> ou scannez ce code



CFPPA de VIRE

Route de Caen

CS 46001

VIRE

14500 VIRE NORMANDIE

Contactez le secrétariat du CFPPA

02.31.66.30.20

cfppa.vire@educagri.fr

